

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 NOVEMBRE 2025

Présents : G. Jean, P. Bressier, C. Sebastiani, S. Vallecalle, J. Roche, L. Arnaud, V. Agnes, F. Gouirand, J. Blanc, G. Risbourg, R. Franceschi,

Absent excusé : A. BREMOND a donné pouvoir à F. GOUIRAND

Absents : P. PEYTHIEUX O. DAVIN

ORDRE DU JOUR :

Nomination d'un secrétaire de séance

Approbation du conseil municipal du 13.10.2025

1. Travaux/Voirie
 - Information Place du 8 mai
 - Vidéo Protection délibération
 - Voirie Chemins
 - CDST
 2. Urbanisme
 - Vote de la Charte délibération
 3. Finances
 - Ligne de trésorerie
 - Décision modificative
 - Ouverture anticipée des crédits d'investissement
 4. Personnel
 5. COTELUB
 6. Commissions municipales et extra-municipales
 - CMJ
 - Action sociale
 - Cantine scolaire
 - Patrimoine
 - Sécurité
 - Mutualisation
 - Communication
 - Affaires scolaires
 7. Questions diverses
 - Agenda
 - Voeux
-
- Désignation d'un secrétaire de séance L. ARNAUD
 - Approbation du Procès-verbal du 12/10/2025 à l'unanimité

1. TRAVAUX/VOIRIE

➤ Place du 8 Mai

- Les travaux avancent bien. Les conditions climatiques ont été favorables.
Les travaux de terrassement devraient être terminés mi-décembre.
Les espaces verts ont également débuté.
La pose des caissons pour les ordures est prévue vendredi.
Un point de situation est présenté avec un avenant visant à équilibrer les plus-values et moins-values.
Les containers enterrés ont été sortis du marché, car fournis par Cotelub :
 - Lot 1 : Avenant n°1 : -25 825 € HT
 - Lot 3 : Avenant n°1 : +2 792 € HT (main courante supplémentaire et section plus importante).
- Vote : OK

➤ Vidéoprotection

- Au chemin de la Montagne : le syndicat de l'eau Durance Luberon dispose d'un surpresseur qui n'est plus utilisé. Il propose à la commune de le vendre 2 500 € (cabanon + 1 465 m²).
Autorisation d'achat par Geneviève : OK
Concernant l'abonnement à la station d'épuration, une proposition est faite pour en partager l'usage et les coûts.
Volfeu interviendra prochainement pour organiser les travaux.

➤ Voirie-Chemins

- Chemin de Vivier : devis
 - COLAS : 70 608 € HT
 - EIFFAGE : 69 402 € HT
- Travaux financés en partie (70%) avec le CDST.

Proposition supplémentaire : rénovation du chemin de la Champonne (EIFFAGE – 12 765 € HT).
Une enveloppe de 33 000 € reste à utiliser. Idée évoquée : Rue de la Petite Fontaine.
Vote ok

➤ CDST

- Sont inclus : voirie + vidéoprotection + désimperméabilisation de la place.

2. Urbanisme

- Dégât des eaux – Mme LEVANT
Suite à un dégât des eaux, un rendez-vous a eu lieu avec les assurances (TIXIER / LEVANT / Co-pro).
De nouvelles investigations sont demandées pour déterminer l'origine du problème.
- Dossier GRIGNAN / PORIKIAN
Un nouvel avocat a été contacté.
Délibération pour autoriser Geneviève à prendre un avocat pour ester en justice : Vote OK

3. FINANCES

➤ Ligne de trésorerie

La banque accepte une ligne de trésorerie de 150 000 €.

Sans utilisation : seuls 300 € de frais d'ouverture.

En cas d'usage : taux d'intérêt 3 %, remboursement possible en une seule fois.

Vote OK

➤ Décision modificative

Transfert de 10 000 € du chapitre « affaires à caractères générales » vers « atténuation de charges ».

Vote OK

➤ Ouverture anticipée des crédits d'investissement

Possibilité d'ouvrir jusqu'à 25 % du budget total.

Besoin : 50 000 €.

Vote OK

4. Personnel

➤ Cadeaux annuels : Cultures 30 € et Cadoc 300 € → Vote OK

➤ Recrutement d'une assistante maternelle : en cours.

5. COTELUB

➤ Orange doit fournir la liste des personnes encore raccordées au cuivre.

Un accord de confidentialité devra être signé.

Aucun retrait du cuivre en façade, mais démontage prévu pour le souterrain et l'aérien.

6. COMMISSIONS MUNICIPALES

CMJ

➤ Voyage à Paris : excellente expérience, très bel accueil au Sénat.

➤ Élection de 3 nouveaux conseillers.

➤ Projets : goûter karaoké, guide du village.

Action sociale

➤ Renouvellement de la convention avec France Services : indispensable pour l'accompagnement administratif. → Vote OK

Cantine scolaire

➤ Intervention de Vincent :

« Je souhaite revenir sur un problème qui a touché un peu plus d'une vingtaine d'enfants au début du mois, soit près de 30 % des 87 élèves scolarisés.

Je parle bien sûr des retards de paiement de la cantine, un sujet sensible, j'en ai conscience.

Je tiens à préciser que ma démarche ne remet à aucun moment en cause le travail des secrétaires de mairie, que je remercie pour leur implication. Mon propos concerne plutôt le système de réservation en ligne, que je trouve actuellement peu flexible et mal adapté aux réalités du quotidien des familles.

Il ne me semble pas normal que Pauline ait dû gérer les relances, parfois sur son temps libre.

Bien entendu, les parents doivent être responsables de l'organisation des temps périscolaires de leurs

enfants. Cependant, vous le savez mieux que moi : jongler entre la vie familiale, professionnelle et les nombreuses obligations qui s'y ajoutent peut-être particulièrement prenant.

Suite à ces retards, la « punition » appliquée pendant près de deux semaines a eu des conséquences importantes pour plusieurs familles. Le fait que les enfants concernés ne puissent plus accéder à la cantine a complètement désorganisé les journées de nombreux parents. Certains n'ont pas eu d'autre choix que de faire garder leur enfant faute de solution de garde le midi. Cela a évidemment impacté leur vie professionnelle, leur organisation personnelle et, dans certains cas, même la présence des enfants à l'école.

Il peut arriver, surtout après une période de vacances scolaires où la charge mentale est déjà élevée, d'oublier de se connecter pour réserver les repas — même lorsqu'on utilise des rappels sur son téléphone, ce qui n'est visiblement pas infallible. Je me fais donc le porte-parole, ayant moi-même vécu ce contretemps, de l'ensemble des parents concernés par ce manquement ponctuel.

J'en appelle à un changement, ou au moins à une évolution du système. Plusieurs pistes pourraient être envisagées :

- une pénalité financière (repas légèrement majorés en cas de retard),
- l'envoi de rappels automatisés par e-mail ou SMS, sans alourdir la charge des secrétaires,
- un système de réservation annuelle avec paiement mensualisé, afin de s'adapter aux familles qui fonctionnent déjà sur ce rythme.

Je vous remercie de votre attention et vous demande de ne pas être trop sévères dans votre jugement.

Merci »

Suite au débat :

Les avis sur ces sujets sont variés.

Décision : étudier la version 2 du logiciel et travailler Vincent, Laure et Greg vont travailler sur ce sujet afin de trouver des axes pour améliorer le dispositif.

Patrimoine

Devis :

Nettoyage + écriture : 4 456 € TTC

SMG Bâtiment (remise en état + gravure) : 4 800 € TTC

→ Vote pour déposer une demande de subventions (Ministère des Armées + ONACVG)

→ Choix SMG : Vote OK

Infos Sécurité

Compte rendu du Policier Municipal sur ses interventions.

Mutualisation

Proposition de Cucuron : accueil des enfants au centre aéré, tarifs dégressifs de 22 à 12 € / jour. Un rendez-vous doit être organisé afin de connaître la part d'engagement qui sera demandé à la commune.

Communication

Le bulletin municipal sera livré en mairie dans la semaine

Conseil d'École

L'effectif pour la rentrée 2026 est de 82 élèves, il n'y a pas eu de question de parents.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Repas des Anciens : 17 décembre (repas préparé par Véronique).
- Repas du personnel : mardi 9 décembre.
- Vœux du maire : 10 janvier à 18h30.
- Remise de médaille : 19 décembre, Salle des Fêtes – Geneviève recevra la médaille de l'Ordre du Mérite Agricole.
- Prochain Conseil Municipal : 15 décembre à 18h30

SEANCE LEVEE A 21H30